

August 2019

Le rôle des œuvres pontificales laïques dans l'expansion des missions

Bernard A. Prince

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Prince, B. A. (2019). Le rôle des œuvres pontificales laïques dans l'expansion des missions. *Mémoire Spiritaine*, 13 (13). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine/vol13/iss13/10>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in *Mémoire Spiritaine* by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

Le rôle des Œuvres pontificales laïques dans l'expansion des missions

*Mgr Bernard A. Prince**

En tant que ressortissant d'un des pays qui a été parmi les premiers à bénéficier non seulement de l'œuvre des missionnaires français, comme nous l'avons déjà entendu, mais plus spécifiquement des œuvres fondées en France par des laïques, j'ai le grand plaisir de vous parler brièvement du rôle de ces œuvres dans l'expansion des missions.

Beaucoup d'entre vous connaissent déjà les Œuvres dites *pontificales*, mais il faut savoir qu'avant de connaître cet honneur "ecclésiastique", l'Œuvre de la Propagation de la Foi, par exemple, a dû attendre un siècle pour recevoir ce titre de "pontificale".

Les *Œuvres pontificales missionnaires* sont officiellement au nombre de quatre dont trois ont été fondées en France au cours du XIX^e siècle... et nous voici déjà au XXI^e siècle ! Aujourd'hui, elles sont connues dans de nombreux pays, même en France, sous ce nom générique et inclusif, mais je crois qu'il est important de les considérer chacune séparément quant à leur fondation, leur histoire et leur objectif spécifique au service de l'Église.

* Secrétaire général de l'Œuvre Pontificale de la Propagation de la Foi.

ŒUVRE
DE LA
PROPAGATION DE LA FOI

Fondée en 1822

ET

RÉPANDUE DANS LE MONDE ENTIER

PRIÈRES ET SOUSCRIPTIONS

DESTINÉES A AIDER LES

MISSIONNAIRES CATHOLIQUES

Allant, au Péril de leur vie

PORTER LA FOI ET LA CIVILISATION

CHEZ LES NATIONS INFIDÈLES

PRIÈRE

Un PATER et un AVE MARIA, chaque jour, et l'invocation
SAINT FRANÇOIS-XAVIER, priez pour nous !

SOUSCRIPTION

UN SOU PAR SEMAINE

On distribue tous les deux mois, dans la proportion d'un cahier
par dix Souscripteurs, des *Annales* relatant les voyages et les
travaux des *Missionnaires*, et donnant l'état détaillé des *recettes*
et des *dépenses*.

Les souscriptions et les dons peuvent être remis à la Sacristie,
ou à M. directeur de l'Œuvre.

Approuvé par Monseigneur

L'Œuvre de la Propagation de la Foi et l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre ont été fondées par des laïques : Pauline Jaricot, Jeanne et Stéphanie Bigard, élément qu'il convient de souligner. L'*Enfance missionnaire* fut, elle aussi, jusqu'à un certain point, une œuvre de laïques, mais fondée par un évêque de Nancy, Mgr Forbin-Janson.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi

On considère habituellement l'année 1822 comme date de fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, car c'est à ce moment que les premiers statuts furent rédigés. L'œuvre était fondée comme une association, avec des membres qui devaient donner une cotisation, avec l'obligation de prier pour les missions afin de leur donner une sorte de soutien moral.

Pauline Jaricot, une jeune Française de la bonne bourgeoisie de Lyon, faisait preuve d'une piété extraordinaire et de qualités exceptionnelles d'organisatrice. Elle fut influencée par son frère, Philéas, élève à Saint-Sulpice, membre de la *Congrégation*, association qui se réunissait rue du Bac, aux Missions Étrangères de Paris. Ces dernières éprouvaient des difficultés financières et avaient besoin d'aide. Pauline venait de fonder un groupe de femmes qui avaient une dévotion particulière envers le Saint-Sacrement et une œuvre de réparation pour le Sacré-Cœur. Elle se tourna vers ses amies pour trouver une aide financière et leur demanda une petite contribution hebdomadaire. L'idée fit son chemin et un modèle de collecte fondée sur les multiples de dix fut instauré. Mais les préjugés et les jalousies sont éternels, ils n'épargnèrent pas Pauline et la mirent à l'épreuve. Elle fut accusée de toutes sortes de fautes et fut éloignée par un groupe d'hommes qui prirent en main l'œuvre grandissante.

Cependant, grâce à l'aide d'un des membres du comité, Pauline fit connaître ses idées concernant la collecte hebdomadaire d'un "sou" auprès de chacun des membres. Cet argent était alors envoyé aux missions sans dévoiler son origine. Dès le commencement, la documentation publiée soulignait que le « travail à caractère temporaire » était essentiel pour l'association. De son côté, Pauline ne restait pas inactive et envoyait des fonds destinés à l'Asie, à l'Amérique, au Canada et plus particulièrement à la Louisiane ; plus tard aux catéchistes en Chine et en Cochinchine (une partie du Vietnam actuel) et, peu à peu, en Océanie, lorsque les marins osaient s'y aventurer. L'Europe était exclue et l'Afrique n'était pas encore dans le programme de Pauline.

Des noms illustres peuvent figurer dans la liste des “supporters” : le père mariste Colin, plus tard Frédéric Ozanam comme secrétaire, ainsi que le Curé d’Ars, mais Pauline continuait de souffrir l’exclusion. Cependant, elle avait d’autres projets ; le rosaire vivant et une campagne pour la bonne presse, tous deux fondés sur des méthodes plus ou moins identiques à celle de la Propagation et en réalité, pour le même objectif : protéger et propager la foi.

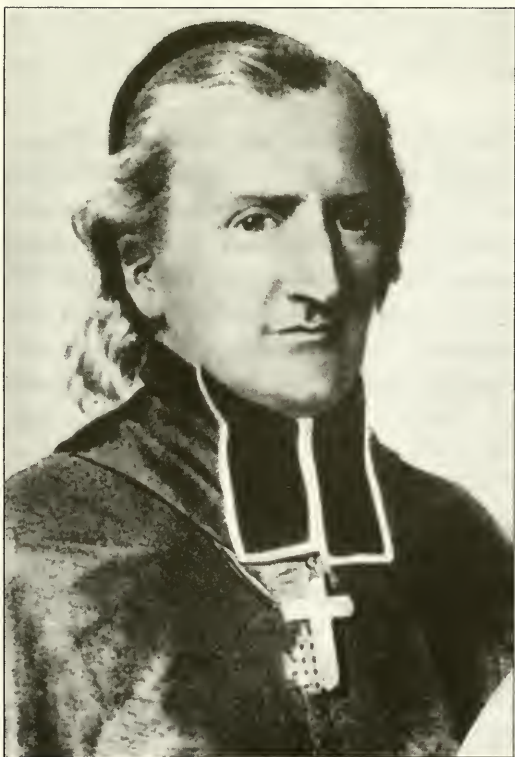
Beaucoup plus tard, ses grandes contributions seront reconnues par les chefs de l’Église et le pape Grégoire XVI l’admirait beaucoup, mais ce ne fut qu’après de longues années de grandes tribulations. Même le pape Jean XXIII, lorsqu’il signa le décret proclamant ses vertus héroïques, demanda étonné : « Pourquoi lui ont-ils fait tant de mal ? » Aujourd’hui, toutes ses œuvres portent encore du fruit abondant pour les missions.

L’Œuvre de Saint-Pierre Apôtre

La douleur est associée à chaque naissance : l’*Œuvre de Saint-Pierre Apôtre* ne fait pas exception. De nombreux détails de sa fondation sont parallèles, dans une large mesure, à ceux de l’*Œuvre de la Propagation de la Foi*. Après avoir reçu des lettres de “détresse” de missionnaires au Japon, Stéphanie Bigard et sa fille Jeanne fondèrent l’Œuvre de Saint-Pierre Apôtre, en 1889. Son objectif principal, comme le déclarent brièvement les statuts (n° 15) « consiste à sensibiliser le peuple chrétien au problème de la formation du clergé local dans les Églises missionnaires, et à l’inviter à collaborer à la préparation des candidats au sacerdoce par une aide spirituelle et matérielle ». L’œuvre était fondée, à nouveau, sur un système d’adhésion avec des cotisations régulières destinées aux différents types “d’adoption” de séminaires ou de séminaristes. Au milieu de grandes souffrances de toutes sortes, les dames Bigard virent l’œuvre grandir et s’épanouir ; mais après la mort de sa mère, Jeanne finit sa vie dans un institut, à Alençon, dans la plus grande pauvreté. Elles avaient toutes deux donné leurs vies pour les missions.

L’Œuvre de l’Enfance missionnaire

Dans la première moitié du XIX^e siècle (1843), toujours en France, et sous l’influence des missionnaires d’Asie, surtout ceux de Chine, un grand



Ci-dessus:
Madame Bigard,
de Caen,
et sa fille, Jeanne
qui, en 1899,
fondèrent l'Œuvre
du Clergé indigène
pour aider les
séminaires indigènes.

Ci-contre:
Mgr Charles de Forbin-Janson
(1785-1844).
Évêque de Nancy et Toul,
il fonde en 1843 l'Œuvre
de la Sainte-Enfance
sur le modèle
de l'Œuvre de la
Propagation de la Foi.

intérêt fut suscité pour la situation des enfants non désirés voués à une mort certaine. Que pouvaient faire les missionnaires pour sauver et aider ces nombreux enfants ? Avec un groupe de laïques et de religieux engagés, l'évêque de Forbin-Janson, de Nancy, en France, eut la bonne idée de lancer un appel à la générosité naturelle des enfants dans un esprit de charité chrétienne : en France d'abord et plus tard, partout, par des sacrifices, des bonnes actions et le service à la maison, des enfants doivent en aider d'autres, en les empêchant de mourir et en répondant à leurs besoins matériels et spirituels. Dans un certain sens, les enfants étaient "achetés". Grâce à l'œuvre, les enfants étaient encouragés à aller vers d'autres pour développer leur esprit chrétien et devenir conscients de leur mission d'être d'autres Christ.

Au fur et à mesure que les besoins se multipliaient, les œuvres se développaient également, devenant d'authentiques moyens d'évangélisation dans l'Église : elles étaient acceptées et encouragées par les plus hautes autorités ecclésiastiques.

L'Union pontificale missionnaire

En Italie, le père Paolo Manna sentit la nécessité d'une participation beaucoup plus active du clergé. Une certaine léthargie s'était installée et l'intérêt pour les missions allait diminuant. Fondée en 1916, l'*Union pontificale missionnaire* était destinée uniquement à réveiller l'intérêt des prêtres et, par leur intermédiaire, des fidèles. En 1956, cette œuvre s'élargit et accueillit les religieux et les religieuses ainsi que les membres des instituts de vie consacrée. Le père Manna avait également vu la nécessité d'une meilleure préparation ou animation de ceux qui, par leur vocation authentique, doivent être des animateurs missionnaires.

Les Œuvres pontificales missionnaires aujourd'hui

À présent, nous arrivons au thème plus précis de mon intervention sur « le rôle des œuvres laïques dans l'expansion des missions ». Ici, un défi énorme est lancé. Qui, sauf le bon Dieu, pourrait quantifier ou qualifier ce rôle ? Il suffit de penser rapidement au but spécifique des trois œuvres, dites de bienfaisance, puisqu'elles distribuent des subsides. Leurs objectifs étaient

souvent parallèles à ceux des œuvres et fondations des congrégations et des ordres religieux de la France dans les pays de mission, en Amérique d'abord, ensuite en Asie et en Afrique.

Après ces brèves informations historiques, considérons donc les *Œuvres pontificales missionnaires* aujourd'hui. Des corps vivants sont soumis nécessairement à des changements, aussi bien extérieurs qu'intérieurs. L'Église a changé, ses besoins ont changé ; seule sa mission est toujours la même. Pendant plus d'un siècle, les œuvres se sont développées et ont grandi ; les papes ont manifesté leur grande confiance en elles et leur ont confié des responsabilités toujours plus importantes. Ces œuvres ont le grand honneur de figurer au nombre des quelques organes ecclésiastiques mentionnés spécifiquement dans les documents du Concile, le Code de droit canonique et, à plusieurs reprises, dans des déclarations pontificales, parmi lesquelles le magnifique vade-mecum missionnaire que représente l'encyclique *Redemptoris Missio*. Cette importance ne réside pas seulement dans l'aide matérielle accordée aux missions ou aux jeunes Églises, mais surtout dans l'influence de l'Église dans le développement de ces pays : systèmes d'instruction, de santé, culturels et économiques, dans un développement général à tous les niveaux, etc.

Dans *Redemptoris Missio* (RM) n° 84, le pape Jean-Paul II déclare : « Dans cette activité d'animation, la tâche première revient aux Œuvres pontificales missionnaires qui ont un but commun : promouvoir l'esprit missionnaire universel au sein du peuple de Dieu ». Il continue : « Œuvres du Pape et du Collège épiscopal, même au niveau des Églises particulières, elles occupent à bon droit la première place, puisqu'elles sont des moyens efficaces pour pénétrer les catholiques dès leur enfance, d'un esprit vraiment universel et missionnaire, et pour provoquer une collecte efficace de subsides au profit de toutes les missions selon les besoins de chacune ».

La gloire des Œuvres pontificales missionnaires est leur "esprit catholique", qui a commencé en Europe au XIX^e siècle et s'est poursuivi au XX^e siècle : elles sont présentes aujourd'hui dans plus de 135 pays. Ce n'est pas seulement les Églises d'ancienne tradition qui aident les jeunes Églises, mais elles sont toutes solidaires dans la prière et l'offrande de sacrifices pour l'extension du royaume du Christ.

Sous leur aspect matériel et universel, chacune contribue selon ses possibilités, et chacune reçoit selon ses besoins justifiés. C'est ce témoignage de l'universalité de l'Église que le pape invite à imiter : « J'exhorte toutes les

Églises à s'ouvrir à l'universalité de l'Église, écartant toutes les formes de particularisme, d'exclusivisme ou de sentiment d'autosuffisance. » (RM 85). Ces journées de découvertes et de discussion sont une preuve éclatante de la nécessité de l'exhortation de Jean-Paul II : nous devons accentuer notre universalité, nous devons devenir de vrais catholiques !

C'est ici que nos différentes compétences deviennent complémentaires : avec l'aide matérielle, nous pouvons soutenir, en plus des diocèses et des congrégations religieuses qui y sont établies, les missionnaires dans leur tâche dite "ad gentes" et des groupes et agences de coopération. Un exemple est donné par l'aide substantielle accordée, au cours de ces dernières années, aux différents moyens de communication sociale : presse, radio, télévision et vidéo, permettant d'être au service de l'Évangile, de la bonne Nouvelle, mais également au service des peuples en général. La mission qui nous a été confiée à tous, par notre baptême, consiste à aider et à encourager, par l'utilisation de ces dons de la science moderne, les pays de mission. Les Œuvres pontificales missionnaires interviennent largement dans ce domaine.

Mais de nombreuses personnes considèrent encore les Œuvres pontificales missionnaires comme une source d'aide matérielle uniquement, donc, il faut parler un peu de notre structure. Comme je l'ai déjà mentionné, les OPM sont, d'une manière ou d'une autre, établies dans plus de 135 pays à travers le monde. Mais il faut faire davantage pour les rendre vraiment viables, pour en faire des organes ecclésiaux nationaux aussi bien qu'universels. Le grain semé en France est devenu non seulement un arbre immense, mais une grande forêt.

Les évêques, d'abord individuellement, ensuite en conférence, doivent les adopter ; le droit canonique, les statuts et *Redemptoris Missio* indiquent leur nature pontificale et épiscopale : elles sont placées sous les auspices du pape et du collège des évêques. Chaque évêque, aussi bien dans les pays de mission que dans les Églises d'ancienne fondation, est coresponsable. Le droit canonique déclare : « Dans *chaque* diocèse, un prêtre doit être nommé pour encourager les initiatives missionnaires, surtout les Œuvres pontificales missionnaires » (Canon 791, art. 2). Dans leurs activités quotidiennes, les œuvres dépendent, au niveau mondial, de la Conférence épiscopale et des évêques de chaque Église (RM 84). Tous les moyens d'animation et d'engagement missionnaires concernent chaque membre de l'Église, indépendamment de l'âge, des conditions sociales, etc. Cette animation et cette conscience missionnaires sont vraiment efficaces dans la mesure où elles se révèlent un témoignage concret par la vocation active ou l'aide matérielle.

L'aide matérielle

Grâce au travail dévoué des directeurs nationaux et de leurs collaborateurs aux niveaux diocésain, paroissial ou institutionnel, l'aide matérielle offerte à l'Église missionnaire (plus de 1 300 diocèses) a augmenté régulièrement au cours de ces dernières années, mais jamais au même rythme de croissance que celui des "missions" : ces dernières années, une vingtaine et même plus de nouveaux diocèses ont vu le jour, sans compter les différentes institutions comme les séminaires, les couvents, noviciats et généralats. Un bref aperçu des dix dernières années, seulement pour la *Propagation de la Foi*, indique une augmentation moyenne de 8 % brut : de 80 millions de \$ usa en 1982 à plus de 130 millions récemment (l'année dernière, un léger fléchissement a été observé après une augmentation spectaculaire l'année précédente, suivi hélas ! d'une diminution très importante cette année, en raison de la fluctuation du change). Des augmentations identiques sont attestées dans les autres œuvres et, au cours de ces années, les œuvres ont offert plus de 200 millions de \$ usa aux jeunes Églises ; sans mentionner les frais d'animation missionnaire et d'administration au niveau régional. Il est évident que les œuvres sont incapables de répondre à toutes les nécessités financières de l'Église missionnaire car les besoins sont de plus en plus nombreux, à cause de l'inflation, du coût de la vie, etc.

Conclusion

Les quatre œuvres missionnaires continuent de suivre leurs politiques et leurs objectifs spécifiques. La *Propagation de la Foi* répond aux besoins de l'Église en général, l'administration courante d'un diocèse, la construction d'églises, de chapelles, la formation des catéchistes, etc. *Saint-Pierre Apôtre* s'occupe plus spécialement de la formation des prêtres et de la construction de séminaires. *L'Enfance missionnaire*, où les enfants aident les enfants, intervient dans les écoles, les orphelinats, les programmes alimentaires, etc. *L'Union missionnaire* veille à l'animation missionnaire des prêtres et des membres des instituts de vie consacrée.

Je serais trop long si je commençais à énumérer tous nos partenaires ; il suffit de penser aux nombreuses agences qui font partie du Conseil pontifical *Cor Unum* : Église en Détresse, Misereor, Adveniat, Renovabis, Manos

Unides, Trocaire et, en Italie, la Conférence épiscopale italienne (CEI), etc. Même si beaucoup de ces agences se limitent à financer des projets de développement social et humanitaire, elles observent en cela l'enseignement du Christ qui a dit : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire... » (Mt 25, 35). C'est souvent le premier pas que l'on accomplit, en se conformant à l'enseignement du Christ : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » (Mt 28,19) De toute manière, ce que Pauline Jaricot et les autres ont commencé en France a servi d'exemple à bien d'autres fondations, d'organismes de bienfaisance et d'entraide, etc.

En cette année jubilaire de surcharge de travail pour tous, cette petite randonnée trace un peu de la hâte l'itinéraire des *Ceuvres pontificales missionnaires*. Peut-être vous incitera-t-elle à poser des questions ou du moins, je l'espère, à une meilleure compréhension de ces œuvres d'origine laïque et française.



Pauline Jaricot (1799-1862).